

Bac : les informaticiens en grève des résultats

ÉDUCATION NATIONALE Dans l'académie de Nice le recteur a déjà procédé à des réquisitions

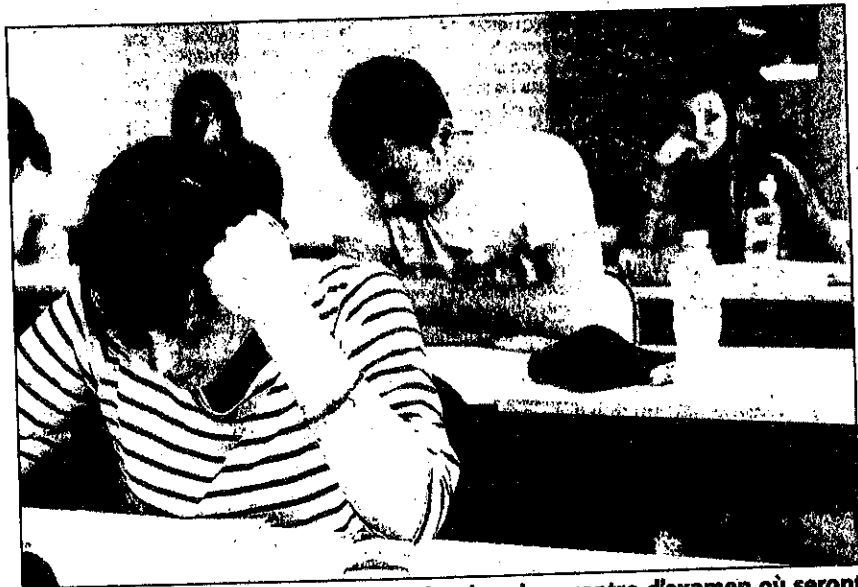
La transmission des résultats du bac pourrait être perturbée sur l'ensemble de la France en raison d'une grève des informaticiens de l'Éducation nationale.

À l'origine de ce conflit lancé à l'appel de l'intersyndicale SNTES-UNSA (Syndicat national des personnels techniques et de la recherche), FSU, CFDT, CGT, SGEN-CFDT et FO, un projet du ministère de l'Éducation nationale visant à réorganiser ces services avec des risques de suppressions de postes.

Baptisé Schéma directeur des infrastructures (SDI), il vise à concentrer les centres informatiques des rectorats. « De trente pôles informatiques - un pôle par académie - on passerait à cinq centres nationaux. Où ? On n'en sait rien, précise Patrick Ciurleo, représentant des personnels informaticiens sur l'académie de Nice. Parce que ce projet très opaque a été élaboré sans concertation. »

Au-delà de la suppression des postes liée à cette restructuration, les informaticiens redoutent la fin de la souplesse et de la proximité des traitements informatiques voire de la confidentialité des données. « Différents scénarios sont possibles, dont celui de confier les services informatiques à une entreprise privée. »

Selon l'intersyndicale, des demandes de négociations sont adressées depuis un an au ministère. En vain. D'où cette grève nationale entamée le 22 juin qui devrait durer jusqu'au



Les élèves pourront toujours se rendre dans leur centre d'examen où seront affichés les résultats, la grève ne menaçant que la transmission des données entre les centres d'examens et les rectorats. (Photo Olivier Ogeron)

7 juillet, avec une intensification prévue pour les résultats du bac, si aucune négociation n'est ouverte. « Nous sommes désolés pour les élèves et leurs parents, affirme Patrick Ciurleo. Mais il en va de la défense de ce service public de qualité. »

« Pas de menaces sur le bac »

Cette grève risque-t-elle de désorganiser le bon déroulé du baccalauréat dans les Alpes-Maritimes et le Var ? « Il n'y a aucun risque, affirme Christian Nique, recteur de l'académie de Nice. Les résultats ne sont pas menacés parce que j'ai réquisitionné

les grévistes pour qu'ils assurent le travail. La réquisition est une mesure lourde, une obligation constitutionnelle, dont les personnels ne peuvent s'exonérer. Concrètement, deux informaticiens sont au travail. Et s'il en faut davantage, je le ferai. » Des réquisitions qui sont justement dénoncées par l'intersyndicale, comme une atteinte au droit de grève.

Quoi qu'il en soit les élèves pourront toujours se rendre dans leur centre d'examen où seront affichés les résultats, la grève ne menaçant que la transmission des données entre les centres d'examens et les rectorats.

V.M. ET J-M. C.